Valeurs du présent de l'indicatif dans le discours institutionnel (illustrées dans *La loi sur l'éducation nationale*)

Liliana RADULESCU-MOISII
Université de Suceava

Abstract: The matter of the discourse is taken more and more into consideration by the specialists in this field. From Benveniste to J.M. Adam, the linguists identify concepts, give definitions, make classifications, every point of view helping the reader to understand better how the language functions, the relation between the language and the society. We live in a society and organized relations establish between the members and the society. It is in such a context that specialists are involved with institutional discourse. We shall focus on the temporal values of the present of the indicative, the most used tense in French, values illustrated in The law on National Education. The verbal tense called present expresses not only a moment, it can have numerous values, it can represent a longer duration, which can cover from some moments to a whole age, which leads J.-C. Bondol (on 2007: 1) to rightly state «every tense leads to the present».

Keywords: institutional discourse, communication, present, undivided tense, divisions of time.

Introduction

La problématique du discours est de plus en plus prise en considération par les spécialistes du domaine. De Benveniste (1966) à J.M. Adam (2005), les linguistes identifient des concepts, ils donnent des définitions, ils font des classifications, chaque point de vue aidant le lecteur à mieux comprendre le fonctionnement du langage, la relation entre le langage et la société.

BDD-A17767 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 20:52:02 UTC)

On vit dans une société et entre les membres et la société s'établissent des rapports organisés. C'est dans un tel contexte que les spécialistes s'occupent du discours institutionnel: C. Mongenot (1993:69) parle de «l'entré du discours institutionnel sur la grande scène de la communication sociale», tandis que pour A. Magureanu et M.- O. Paunescu (2010) le discours institutionnel représente «une composante essentielle de l'action publique».

Nous porterons notre attention sur les valeurs temporelles du présent de l'indicatif, illustrées dans *La loi sur l'éducation nationale.*

Les spécialistes analysent en profondeur le présent parce qu'il est le temps le plus utilisé de la langue française et parce qu'il joue un rôle très important dans la définition des temps. É. Benveniste définit le présent par trois déictiques: «moi – ici – maintenant» (1974: 73) et la littérature de spécialité consultée nous permet d'affirmer que d'autres définitions données au présent ont en vue le «maintenant» de Benveniste: «moment de la parole» (G. Le Bidois et R. Le Bidois, 1968: tome I, 422; M. Grevisse, 1964: 651), «moment où l'on parle» (J.-C. Chevalier et collaborateurs, 1964: 336). Le présent est formé d'une partie passée et d'une partie future, c'est un moment très court qui sépare les deux époques, le passé et l'avenir. Pour G. Guillaume (1929: 20) le présent représente «un point à partir duquel s'étend à gauche un passé horizontal d'une étendue illimitée et à droite un futur horizontal également illimité». Mais, le temps verbal appelé présent n'exprime pas seulement un moment, il peut avoir de nombreuses valeurs, il peut représenter une durée plus longue, qui peut couvrir de quelques moments à une époque entière, ce qui conduit J.-C. Bondol (2007: 1) à affirmer, à juste raison, que «tous les temps mènent au présent».

1. Processus situé dans le temps indivis

Le processus situé dans le temps indivis exprime la permanence, la continuité, le caractère durable. De ce type de présent se détachent le présent d'habitude et des états permanents, le présent des vérités d'expérience, le présent des vérités éternelles. P. Charaudeau (1992: 453) appelle ce présent «générique», mais

BDD-A17767 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 20:52:02 UTC)

nous n'embrassons pas son point de vue. D'une part, si l'on prend en considération le fait que ce terme peut être synonyme de «définition», on constate que d'autres types de présent ne s'y encadrent pas. D'autre part, nous croyons que le terme de «générique» colle mieux au présent employé dans les titres des journaux et des revues.

1.1. Le présent d'habitude et des états permanents indique un fait habituel ou chronique, un état établi depuis longtemps et qui se prolonge. C'est la forme temporelle qui est employée, indépendamment du contexte, pour affirmer le caractère permanent d'un jugement ou d'un fait. Ce type de présent, appelé «pantemporel» (F. Kahn, 1954: 65), «atemporel» (J. Marouzeau, 1963: 185), «de répétition» (C. Touratier, 1996:76) ou «répétitif», «habituel» (M. Wilmet, 1998: 345), exprime la permanence d'une action, le procès n'a pas lieu au moment de l'énonciation.

Dans l'article 2 (3) on présente le modèle de l'école roumaine: le développement de l'individualité humaine. Vu que la durée des études est de douze ans (sans prendre en considération le temps passé à la maternelle et les études universitaires), nous pouvons affirmer que l'action rendue par le présent du verbe „a consta"/«consister» est une action habituelle. Nous insistons aussi sur le fait que le développement de l'être humain n'est pas un procès momentané, c'est un procès pour la réalisation duquel sont nécessaires des mois, des années et même des décennies. Le temps suggéré par le verbe cité dépasse les limites du présent actuel et comprend aussi une partie de passé et de futur:

Idealul educational al scolii românesti *consta* în dezvoltarea libera, integrala si armonioasa a individualitatii umane, în formarea personalitatii autonome si în asumarea unui sistem de valori care sunt necesare pentru împlinirea si dezvoltarea personala, pentru dezvoltarea spiritului antreprenorial, pentru participarea cetateneasca activa în societate, pentru incluziune sociala si pentru angajare pe piata muncii.

1.2. Le présent de définition sert à formuler un principe, à donner une définition, valables pour tous les temps. L'article 61 (1) donne la définition du réseau scolaire et cette définition est toujours valable, au moins jusqu'à une nouvelle réorganisation des écoles:

BDD-A17767 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 20:52:02 UTC)

Reteaua scolara *este formata* din totalitatea unitatilor de învatamânt acreditate, respectiv autorizate provizoriu.

L'article 73 (1) précise l'idée de portefeuille éducationnel et le verbe employé pour définir le terme est „a cuprinde"/ «comprendre»:

Portofoliul educational *cuprinde* totalitatea diplomelor, a certificatelor sau a altor înscrisuri obtinute în urma evaluarii competentelor dobândite sau a participarii la activitati de învatare, în diferite contexte, precum si produse sau rezultate ale acestor activitati, în contexte de învatare formale, nonformale si informale.

2. Processus situé dans l'une des divisions du temps

Le temps, considéré comme une séries d'époques qui viennent l'une après l'autre, comprend les grandes divisions, le passé, le présent et le futur. Le présent est capable d'exprimer chacune de ces époques, valeurs dues à sa capacité de s'allonger dans le passé ou dans le futur. C'est ici la grande particularité du présent, la seule forme verbale à même d'exprimer toutes les divisions du temps.

2.1. Le présent représente avant tout le temps utilisé par le locuteur pour énoncer un fait actuel, qui a lieu au moment où le locuteur prend la parole. C. Touratier (1996: 74) précise que «Le présent désigne le temps pendant lequel le locuteur émet son message, ou plus précisément le temps pendant lequel il formule une unité minimale de communication ou d'assertion», mais nous considérons que cette remarque est incomplète, elle vise seulement le locuteur. Il est important de préciser que le présent permet d'actualiser au maximum le discours et le moment de l'émission coïncide avec celui de la réception.

Le présent actuel indique le fait que les faits «portent la date du moment où l'on parle» (J.-C. Chevalier et collaborateurs, 1964: 336) ou, autrement dit, les événements impliquent le «maintenant», adverbe qui indique une concomitance par rapport au moment de l'énonciation. Nous pourrions affirmer que dans l'article «1» de la loi le présent du verbe „a asigura"/«assurer» est en relation avec le moment l'énonciation grâce à l'adjectif „prezenta" qui accompagne le nom „legea". En même temps, nous consi-

BDD-A17767 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 20:52:02 UTC)

dérons qu'il serait inadéquat de soutenir qu'il s'agit d'un présent actuel: un règlement est élaboré, puis il est adopté, il comprend des articles et des alinéas qui forment un tout et qui ne peuvent pas être mis en œuvre au moment de l'énonciation.

Prezenta lege *asigura* cadrul pentru exercitarea sub autoritatea statului român a dreptului fundamental la învatatura pe tot parcursul vietii. Legea reglementeaza structura, functiile, organizarea si functionarea sistemului national de învatamânt de stat, particular si confesional.

2.2. Le présent possède la capacité d'exprimer un fait qui a lieu au moment de la parole, mais il peut évoquer aussi une action située avant ou après le point d'énonciation. Ayant selon l'expression guillaumienne «un pied dans le futur, un pied dans le passé» (apud J.-C. Chevalier et collaborateurs, 1964: 336), le présent peut exprimer des actions qui visent le passé ou le futur. Le présent peut évoquer dans ce cas le passé récent ou le futur proche; c'est une opinion embrassée par beaucoup de grammairiens et linguistes: N. M. Steinberg (1962: 177), G. Mauger (1968: 234–235), R. L. Wagner et J. Pinchon, 1970: 337), C. Touratier (1996: 75–76), A. Frontier (1997: 513–514), pour n'en citer que quelques-uns. Mais seulement P. Imbs (1968: 34) donne à ces valeurs une dimension psychologique: «Le présent est alors employé parce qu'il est en continuité logique ou psychologique avec le passé (présent-passé psychologique), ou parce que l'avenir est envisagé comme étant en continuité logique avec le présent (présent-futur psychologique)».

Le présent peut rendre une action qui aura lieu dans un futur plus ou moins éloigné. Par exemple, dans l'article 361 (1), le procès exprimé par le présent du verbe „a intra (în vigoare)"/ «entrer (en vigueur)» aura lieu trente jours après la publication de la loi dans *Monitorul Oficial al României/Bulletin Officiel de Roumanie*.

Prezenta lege *intra* în vigoare la 30 de zile de la publicarea în Monitorul Oficial al României, Partea I.

Mais la période de temps entre la publication de la loi et la mise en œuvre de certains articles peut être plus longue. Dans l'article 74 (5), on prévoit qu'à la fin de la neuvième classe, les

BDD-A17767 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 20:52:02 UTC)

élèves seront évalués conformément à une méthodologie établie par le ministère. Ce qui nous autorise à faire l'affirmation que cette évaluation aura lieu dans un futur éloigné est un autre article de loi, 361 (3b), selon lequel cette mesure entre en vigueur avec la génération d'élèves qui commencent la cinquième en 2011.

La finalul clasei a IX-a, în baza unei metodologii elaborate de Ministerul Educatiei, Cercetarii, Tineretului si Sportului, *se realizeaza* o evaluare nationala obligatorie a tuturor elevilor.

Nous croyons que les événements évoqués au présent sont vus comme vrais au moment de l'énonciation, le présent les ancre dans la réalité, la certitude, tandis que par l'emploi du futur le procès glisserait vers l'éventualité.

Conclusion

Comme nous venons de voir, cette forme unique qu'est le présent couvre un grand nombre de valeurs et d'emplois. C'est, peut-être, pour cette raison que P. Imbs (1968:21) la considère «la forme la plus indifférenciée, la moins spécialisée de toutes les formes de l'indicatif», H. Sten (apud V. Dospinescu, 2000: 253) affirme que ce temps «tient du caméléon», C. Touratier (1996: 74) soutient que le présent met ensemble «des valeurs nombreuses et même contradictoires». Les linguistes russes E. A. Référovskaïa et K.A. Konstantinova (1964:248) ont la même opinion sur l'emploi du présent: «Le présent sert à désigner une action qui se réalise dans le *présent* pris strictement comme l'instant actuel et comme présent sur un plan plus large, qui se transpose sur un plan hors du temps et côtoie la caractéristique de l'auteur de l'action par l'action même». Toutes ces affirmations confirment le fait que le présent, le seul qui soit capable de présenter la valeur d'actuel, est une forme temporelle riche en valeurs, valeurs qui prennent forme et sens dans le contexte de la phrase.

Bibliographie

Adam, Jean-Michel, 2005, *Les textes types et prototypes,* Armand Colin, Paris.
Benveniste, Émile, 1966, *Les relations de temps dans le verbe français,* in *Problèmes de linguistique générale, I,* Gallimard, Paris.

BDD-A17767 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 20:52:02 UTC)

Benveniste, E, 1974, *Problèmes de linguistique générale, II*, Gallimard, Paris.
Bondol, Jean-Claude, 2007, *«Tous les temps mènent au présent: l'obsession de l'expression de la co-temporalité énonciative dans le discours de la télévision»*, article disponible sur le site http://halshs.archivesouvertes.fr/halshs00162663/fr/oai:halshs. archivesouvertes.fr:halshs00162663_v1.
Charaudeau, Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette Éducation, Paris.
Chevalier, Jean-Claude et coll., 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Larousse, Paris.
Dospinescu, Vasile, 2000, *Le Verbe en français contemporain. Morphématique, sémantique, syntagmatique, mode, temps, aspect et... voix*, Junimea, Iasi.
Frontier, Alain, 1997, *La Grammaire du français*, Coll. Sujets, Belin, Paris.
Grevisse, Maurice, 1964, *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui,* huitième édition revue, Duculot, Gembloux, Hatier, Paris.
Guillaume, Gustave, 1929, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Champion, Paris.
Imbs, Paul, 1968, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Klincksieck, Paris.
Kahn, Félix, 1954, *Le Système des temps de l'indicatif (chez un Parisien et une Bâloise)*, Droz, Genève.
Le Bidois, Georges, Le Bidois, Robert, 1968, *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologoques, I*, Éd. Auguste Picard, Paris.
Marouzeau, Jules, 1963, *Précis de stylistique française*, Masson, Paris.
Mauger, Gaston, 1968, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui. Langue écrite, langue parlée*, Hachette, Paris.
Magureanu, Anca; Paunescu, Marina-Oltea, 2010, *Signes, Discours et Sociétés*, Editorial, article disponible en ligne sur le site http://revue-signes.info/document.php?id=2216.
Mongenot, Christine, 1993, *«Le pragmatisme des discours institutionnels sur l'école: ultime mutation de l'utopie éducative»* in *Mots. Les langages de la politique*, ENS-Éditions, vol 35, pp. 66–85.
Référovska?a, Elisaveta; Arturovna, Vassiliéva; Konstantinova, Alla, 1964, *Essai de grammaire française. Cours théorique,* Moscou - Leningrad.
Steinberg, Nadejna Maximilianovna, 1963, *Grammaire française*, Leningrad.
Touratier, Christian, 1996, *Le système verbal du français (Description morphologique et morphématique)*, Armand Colin, Paris.
Wagner, Robert-Léon; Pinchon, Jacqueline, 1970, *Grammaire du français classique et moderne*, édition revue et corrigée, Hachette, Paris.
Wilmet, Marc, 1988, *Grammaire critique du français*, Hachette-Duculot, Paris.

Corpus

Legea educatiei nationale. Legea 1/2011, publicata în *Monitorul Oficial, Partea I*, nr.18 / 18 ianuarie 2011.

BDD-A17767 © 2011 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.58 (2026-11-16 20:52:02 UTC)